

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Band:** 101 (1965)

**Heft:** 33

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

MONTRÉUX

24 SEPTEMBRE 1965

CI<sup>e</sup> ANNÉE

N° 33

Dieu Humanité Patrie

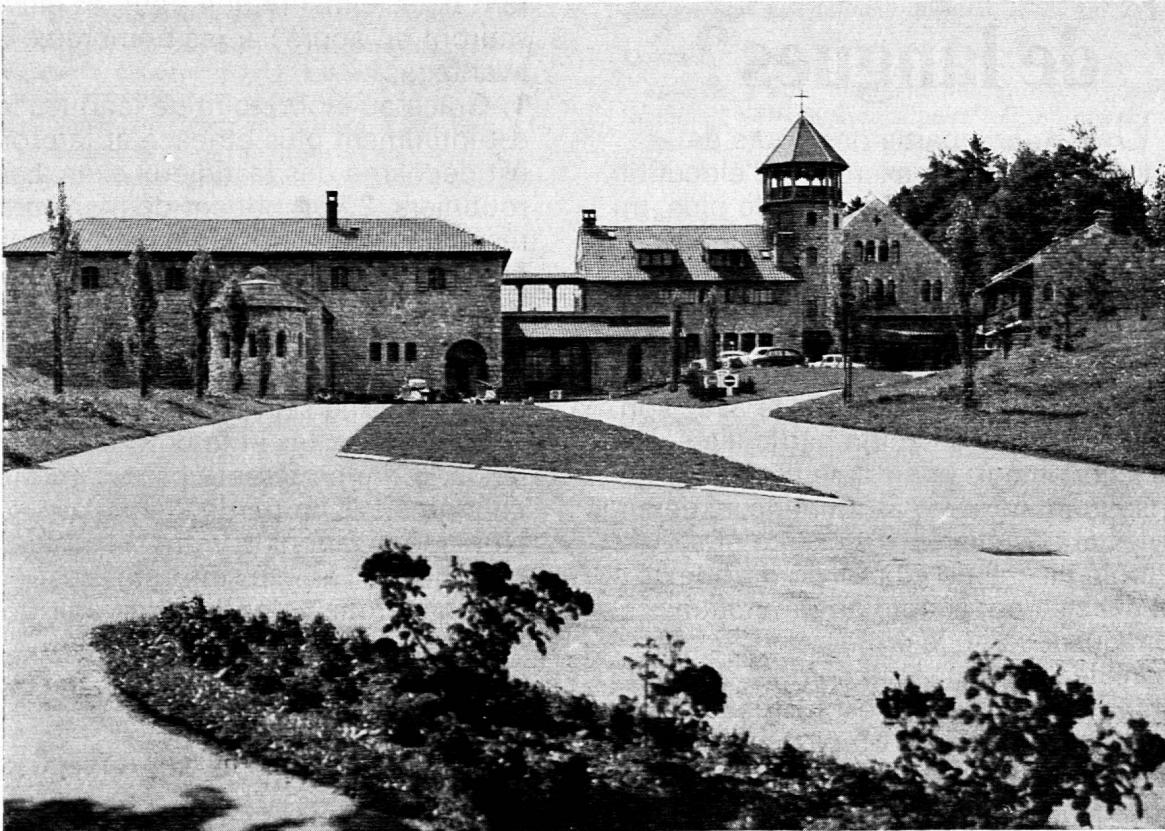
# EDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

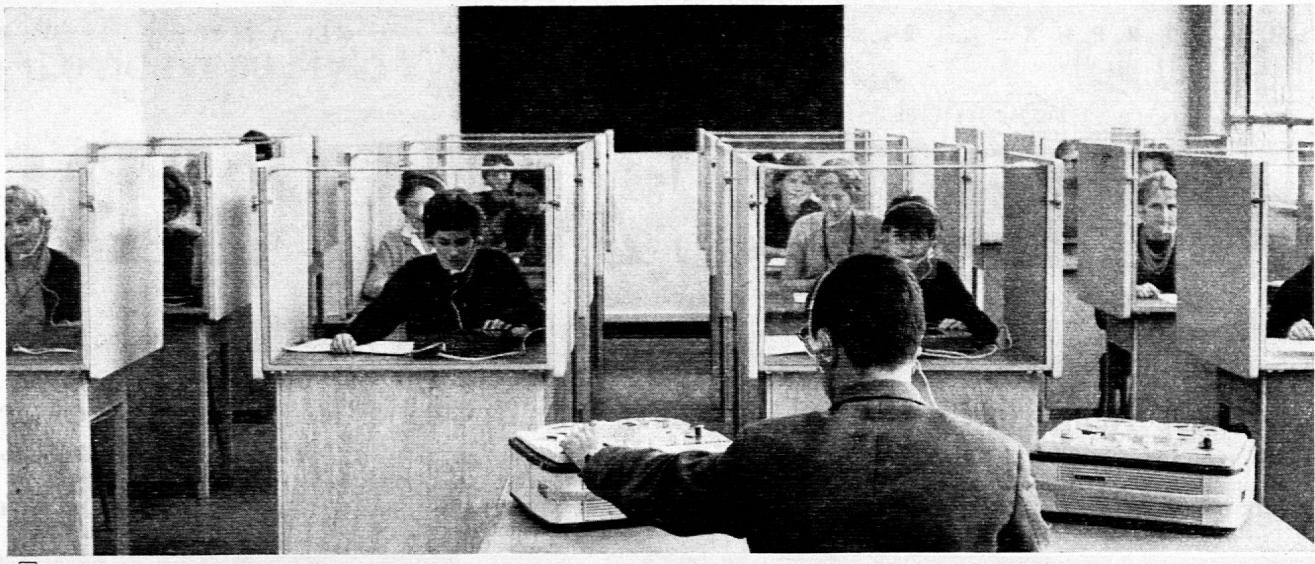
ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Réd. resp.: Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, 1200 Genève-Cornavin.  
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux, Avenue des Planches 22, téléphone 62 47 62, Ch. p. 18-379  
**PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.- ; ÉTRANGER FR. 24.- - SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE**

## Collègues vaudois...



... Crêt-Bérard vous attend pour le 7e cours de perfectionnement SPV.  
(Voir à l'intérieur de ce numéro.)



# Comment le laboratoire de langues Philips peut-il parfaire vos cours de langues?

Une grande partie des cours de langues consiste en exercices d'élocution. Ils sont longs et fastidieux, et de plus, un seul élève en profite activement, tandis que le reste de la classe doit se contenter d'écouter. Le nouveau laboratoire de langues Philips permet aujourd'hui à tous les élèves de s'exercer individuellement. Chacun d'entre-eux est installé avec son appareil dans une cabine particulière, isolée acoustiquement: là il est seul et par conséquent ne sera pas intimidé, ni dérangé par les autres élèves. Il s'exerce et se contrôle lui-même au moyen d'un texte très exactement adapté au programme. A chaque instant, le professeur peut l'entendre, le surveiller et le corriger depuis sa table de contrôle. Il est même en mesure de converser avec un ou plusieurs élèves à la fois. Il ne s'agit donc pas d'un cours de langue, mais d'une méthode d'entraînement qui complète efficacement les cours de langues traditionnels. Toute liberté est

laissée au professeur quant à la méthode d'enseignement et la préparation de son cours. Cette installation représente cependant un précieux auxiliaire technique tant pour le maître que pour les élèves qui sauront en apprécier les nombreux avantages:

1. Grâce au laboratoire de langues la leçon est infiniment plus efficace et le professeur est déchargé des fastidieux exercices routiniers.
  2. On obtient de meilleurs résultats en un temps plus réduit puisque chaque élève participe activement à la leçon.
  3. La timidité manifestée par l'élève lors des exercices d'élocution se trouve éliminée.
  4. Chaque élève travaille individuellement au sein de la classe, selon ses propres capacités et le programme de la leçon.
  5. Le professeur peut contrôler chaque élève en particulier.
- Nous nous tenons à votre disposition pour de plus amples informations et vous ferons volontiers parvenir une documentation détaillée.

**PHILIPS**  
Laboratoire de langues

Philips S.A., Dépt. Télécommunication, Räffelstrasse 20,  
8045 Zurich, Tél. (051) 25 86 10



# partie corporative

## vaud

### Cours de Crêt-Bérard 1965

Pour la 7e fois, votre comité organise les cours de perfectionnement ouverts aux enseignants et ceci dans le cadre toujours accueillant et reposant de Crêt-Bérard. Nous savons que les dates choisies ne coïncident pas toujours avec les vacances de certaines régions ; nous le regrettons ; mais nous savons aussi que de nombreuses autorités scolaires savent apprécier votre désir de perfectionnement et vous accordent le congé nécessaire. Depuis quelques années, nous dépassons largement la centaine de participants et cette fois encore nous espérons pouvoir retenir toutes les inscriptions.

#### Dates

Ouverture générale des cours : lundi 25 octobre à 9 heures.

Clôture des cours : mercredi 27 octobre dès 13 heures.

#### Cours

Les cours indiqués ci-dessous s'étendent sur les 3 journées — à l'exception du numéro 3 qui ne comprend que le lundi — et les participants ne peuvent s'inscrire que pour un seul des cours.

#### Cours 1 — La composition au degré supérieur

Moniteurs : M. Cl.-H. Forney, maître de cl. sup., Vevey. 8 heures de cours : la préparation-l'expression juste-la mise en valeur-la correction-la taxation, etc.

M. G. Michaud, directeur de collège, Lausanne. 3 1/2 heures : l'enseignement de la dissertation.

M. P. Favrod, maître professionnel, Crissier. 2 heures : l'enseignement de la correspondance.

#### Cours 2 — La composition au degré moyen

Moniteurs : M. J. Bron, maître primaire, Lausanne. 8 1/2 heures de cours : recherche de l'expression correcte -éducation du goût et respect de la langue-exercices d'entraînement aux divers genres de rédactions-importance de la lecture fouillée.

M. J.-L. Ribolzi, maître primaire, Lausanne. 6 heures de cours : l'enseignement de la composition motivé par le texte libre, la correspondance scolaire et les enquêtes.

#### Cours 3 — Lundi seulement — L'élocution et la lecture au degré inférieur

Monitrices : Mlle I. Jaccard, ancienne institutrice, Lausanne. 3 1/2 heures : Comment développer l'élocution chez les petits-la vie par les marionnettes-l'expression artistique.

Miles L. Rouge et Y. Goy, institutrices, Cully. 3 1/2 heures : Si ... l'enfant apprend à marcher et à parler tout naturellement en fonction du développement de ses muscles et de sa pensée, Freinet affirme qu'il peut en être de même pour l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

Le succès des expériences faites, permet de vous proposer une **démonstration de la méthode naturelle de lecture** avec des enfants de 6 et 7 ans, suivie d'un entretien-débat.

#### Cours 4 et 5 — Les nombres en couleurs (Cuisenaire)

Monitrices : Mme E. Excoffier, Genève et Mlle A. Grin, Lausanne. 14 heures de cours : Séminaire où les connaissances de base seront discutées et complétées. Pour tirer profit de ce cours, **les participants doivent posséder** les bases de la méthode.

#### Prix

(Ne suivent pas l'indice du coût de la vie !!)

#### Cours 1, 2, 4 et 5.

**Interne** (cours, logement pension) 45 francs pour les membres SPV (60 francs pour les non-membres).

**Externe** (cours et 3 dîners) 25 francs pour les membres SPV (35 francs pour les non-membres).

#### Cours 3

Cours, 1 diner, 1 souper : 15 francs.

#### Inscriptions

Au moyen du bulletin ci-dessous à retourner avant le **10 octobre** au responsable ou au secrétariat.

Le responsable des cours, J.-Fr. Ruffetta, Bussigny (tél. 021/89 13 19) est à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires.

*Le Comité central.*

Bulletin à détacher

#### BULLETIN D'INSCRIPTION

à remplir et à retourner à J.-Fr. Ruffetta, Praz Sort 4, 1030 BUSSIGNY  
ou au secrétariat, Allinges 2, 1000 LAUSANNE.

Délai : 10 octobre.

Je m'inscris pour le cours numéro

Titre du cours : .....

Je serai interne/externe (biffer ce qui ne convient pas).

Je paierai le montant de ma participation au début du cours.

Numéro postal/Domicile : .....

Eventuellement numéro de téléphone : .....

Signature : .....

Nom : .....

Prénom : .....

Rue : .....

## Initiation du cinéma dans les écoles vaudoises

*Importante décision du Grand Conseil :* Lors de sa dernière session, le Grand Conseil vaudois vient de prendre une importante décision touchant l'école vaudoise. On se souvient que M. G. Jaccottet, député à cette époque, avait déposé en 1960 une motion demandant que l'initiation au cinéma soit introduite dans les programmes des écoles primaires et secondaires. Les raisons motivant cette demande ont été suffisamment exposées dans ce bulletin pour que l'on s'abstienne d'y revenir longuement. On peut s'étonner seulement que le Conseil d'Etat ait mis si longtemps à répondre à cette motion. Avec raison, le Département de l'instruction publique ne voulait pas simplement présenter une doctrine ou des intentions sur un objet si nouveau, mais tenait à baser sa réponse sur les réalités et des expériences : d'une part, connaître l'intérêt du personnel enseignant pour cet objet ; et, d'autre part, mettre à l'épreuve les moyens à utiliser pour atteindre l'objectif visé.

Dans ce but, la Commission cantonale du cinéma chargée d'étudier ce problème, organisa les premiers cours de culture cinématographique. Ceux-ci, donnés à Lausanne et dans le canton, connurent un magnifique succès et prouvèrent l'intérêt du Corps enseignant et les possibilités indéniables d'initier nos élèves primaires et secondaires au langage du 7e art. A cet effet, la commission avait fait appel à divers spécialistes étrangers et vaudois, riches d'une précieuse expérience pédagogique dans ce domaine encore bien peu connu de l'école vaudoise. Chacun d'ailleurs retrouvera avec grand profit le magistral exposé introductif de M. Antoine Vallet, professeur à Saint-Etienne, secrétaire de « Film et Jeunesse », publié par les soins du Département sous le titre « Le mot, l'image et le son dans la pédagogie contemporaine ».

Ainsi, fort de ces précieuses indications et de ces expériences probantes, le Conseil d'Etat présenta au Grand Conseil une excellent rapport détaillé sur la motion Jaccottet, y précisant les raisons pertinentes de se ranger à l'avis du motionnaire de même que les deux buts de l'initiation au cinéma : créer chez nos élèves une capacité de jugement d'un film et en faire de futurs spectateurs actifs et non plus submergés par le flot des images, qualités nécessaires pour les pré-munir contre l'insidieux pouvoir de suggestion du cinéma. Mais d'importants problèmes sont posés et doivent être résolus : la formation des maîtres, équipement technique de matériel de démonstration, centrale de documentation, etc.

La commission du Grand Conseil chargée d'étudier cet objet, composée de MM. les députés Armand Barman, Emile Baudraz, Jâmes Berlie, Claude Pahud, Charles Reitzel, Pierre Vuillemin et Jean-E. Nicod, prit connaissance avec un vif intérêt de la réponse du Département. Elle se rendit compte aussitôt de l'importance et de la complexité de cette question. Aussi est-ce à l'unanimité que ses membres ont appuyé les intentions de l'exécutif ; mieux encore, le Département est invité à aller hardiment de l'avant en développant rapidement la mise en œuvre des moyens propres à réaliser l'initiation au cinéma dans nos écoles vaudoises. Il s'agit, sans tarder, de charger une ou des personnes compétentes pour diriger et coordonner ce travail approfondi. Cette lourde tâche ne peut plus être assumée par la Commission du cinéma en marge de ses occupations régulières et absorbantes.

Après étude de ce rapport, le Grand Conseil en approuva entièrement les conclusions, et le « feu vert » fut donné au Département pour créer, sinon un office scolaire du cinéma pour le moment, du moins pour nommer une personne responsable de cette tâche.

### 2e cours de culture cinématographique

Poursuivant l'œuvre commencée l'an dernier, le Département de l'instruction publique organise à nouveau un second cours de culture cinématographique à l'intention du Corps enseignant primaire et secondaire. Répartis sur deux week-end, il se déroulera

les vendredi et samedi 8 et 9 octobre 1965,

et les vendredi et samedi 4 et 5 mars 1966, à Lausanne, à l'Aula du collège de Béthusy.

Ces cours seront consacrés essentiellement au visionnement de nombreux films, chefs-d'œuvre de genre et d'école divers. Chaque projection sera précédée de la présentation de l'auteur et suivie d'un entretien. Les analyses des bandes projetées seront remises aux participants au début des cours.

Un congé sera accordé par le Département et les frais de déplacement seront remboursés aux participants habitant hors de Lausanne. Le B. O. donnera tous renseignements détaillés.

### Programme du 1er cours

Vendredi 8 octobre 1965 :

14 h. Ouverture du cours.

14 h. 15 : 1. « Alexandre Newski », de S. M. Eisenstein ; 2. « Tonnerre sur le Mexique », de Eisenstein, présentés par M. Pavillard, professeur à l'Elysée ; 3. « Jeanne d'Arc », de Dreyer, présenté par M. Buache, directeur de la Cinémathèque suisse.

20 h. : 4. « L'Homme d'Aran », de Robert Flaherty ; 5. « Lettres de Sibérie », de Chris Marker, présentés par M. Wagnières, professeur au collège du Belvédère.

Samedi 9 octobre 1965 :

8 h. 15 : 6. « Main basse sur la ville », de Rosi, présenté par M. Glardon ; 7. « Le prix d'un homme », de Lindsay Anderson, présenté par M. Buache.

14 h. 15 : 8. « Une aussi longue absence », de Colpi, présenté par M. Seylaz, professeur au Gymnase de la Cité ; 9. « La ruée vers l'or » et « Jour de paie », de Chaplin, présentés par M. Golay, professeur à l'Ecole normale.

Remercions le Département de l'instruction publique pour son initiative et souhaitons plein succès à ces cours si enrichissants.

R. Pécoud,  
délégué SPV à la Commission du cinéma.

### Carnet de deuil

#### A Bernard Monti

Un accident atroce t'a pris d'un coup toute ta famille : père, mère, frère, belle-sœur.

Plus personne de la génération qui précède, qui est si précieuse au début d'une vie d'homme ; plus de frère, confident irremplaçable...

Avec la SPV tout entière, nous te disons notre profonde sympathie.

Nous t'assurons qu'une grande famille compatit à ton éprouve particulièrement cruelle, qu'elle la partage, et que nos pensées amicales vont vers toi.

Pour le Comité central :  
P. B.

## Postes au concours

Les postes suivants sont au concours. Obligations et avantages légaux.

Les inscriptions doivent être adressées au **Département de l'instruction publique et des cultes, service de l'enseignement primaire, place de la Cathédrale 6, 1000 Lausanne, jusqu'au 5 octobre 1965.**

**Morges** Maître de classe de développement. Entrée en fonctions : 1er novembre 1965.

**Puidoux** Maîtresse semi-enfantine au collège de Publoz (Puidoux-Gare). Appartement à disposition. Entrée en fonctions : 1er novembre 1965.

Cercle scolaire **Sottens-Villars-Mendraz** Instituteur primaire à Sottens. Appartement à disposition. Entrée en fonctions : 1er novembre 1965.

## genève

### Les conifères

par Mme J.-M. Probst, dessins de J.-Ch. Cornioley

Ce nouveau travail est la suite promise de notre première étude sur *Les arbres*, dont l'édition a été épousée en quelques mois.

*Les conifères* sont destinés aux maîtres et aux maîtresses de 3e à 7e pour les aider à préparer leurs promenades dans la cité des parcs. A cet effet, deux plans nous ont été gracieusement adressés par le *Service des parcs et promenades* de la ville. Reproduits dans le travail précis de Mme Robert, ces plans portent des numéros correspondant aux résineux que nos élèves

pourront admirer sur place, et dont nous donnons la nomenclature.

Mis sur fiches, les dessins splendides qui parent l'ouvrage feront l'objet de leçons d'observations ou d'agrandissement au tableau noir, ou encore de reproduction par les élèves en vue de leur coloriage.

Voici donc un sujet de plus offert par le Centre UIG à tous ceux pour qui les activités dirigées et les leçons de sciences sont un havre de grâce dans leur métier astreignant.

Qu'on se hâte de commander à Vernier, *Les conifères*, 20 pages A4 pour seulement 3 franc au CCP 12 - 151 55 Centre d'information UIG ! E. F.

# Centre d'information

G. Gallay, Vernier

# UIG

## Publications en vente

Titres	Degrés	Nombre de fiches	Format	Prix Fr.
<b>FRANÇAIS</b>				
<b>Vocabulaire, exerc.</b>	5e-7e	396	A6	10.—
<b>Leçon de langage II</b>	1er-3e	56	A4	6.—
<b>Illustrations</b>	Enfant.			
Papa, maman bébé	1er-3e	6	A4	35 séries 8.—
<b>CALCUL</b>				
<b>Corrigé du manuel de Tabelle des moyennes (à 0,01)</b>	4e	104	A5	5.—
		2	A4	1.—
<b>HISTOIRE SUISSE</b>				
<b>De la Renaissance à la Révolution</b>	7e	183	A4	12.—
<b>Rues de Genève II</b>	4e-6e	15	A4	2.—
<b>Rues de Genève III</b>	4e-6e	20	A4	2.50
<b>Instruction civique</b>	7e-8e	48	A5	4.—
<b>GÉOGRAPHIE</b>				
<b>Textes sur Genève</b>	4e	35	A4	2.—
<b>Textes sur la Suisse</b>	6e	188	A5	8.—
<b>SCIENCES</b>				
<b>Poissons</b>	3e-7e	23	A4	2.—
			36 séries	6.—
<b>Quelques champignons de chez nous</b>	4e-7e	14	A4	2.—
<b>Initiations à la physique</b>	4e-7e	31	A4	4.—
<b>Les conifères</b>	4e-7e	20	A4	3.—

Les Noirs	CENTRE D'INTÉRÊT	A4	5.—
	1er-3e	45	

MATÉRIEL POUR LA CONFECTION DES FICHES		Cartons	
<b>Enveloppes transparentes</b>	le cent Fr. 5.—	Format A5	le cent Fr. 3.—
Cellux A5	le cent Fr. 4.—	Format A6	le cent Fr. 1.50
Cellux, cartes à broder	le cent Fr. 4.50		

Nous vous prions de nous passer vos **COMMANDES** par l'intermédiaires du CCP

**CENTRE D'INFORMATION UIG GENÈVE 12 - 151 55**

en notant au dos du coupon les **articles** et **quantités** désirés.

Nous regrettons de ne plus pouvoir, à l'avenir, répondre aux demandes faites par téléphone, carte postale ou lettre.

# neuchâtel

## SPN - District de Neuchâtel

Réservez cette date :

Mardi 5 octobre 1965,

*Révolution dans l'enseignement :*

L'ENSEIGNEMENT PROGRAMMÉ, par Philippe Müller, professeur de psychologie à l'Université de Neuchâtel, et M. Gilbert Métraux du service de la recherche du Département de l'instruction publique du canton de Genève.

Les collègues des autres sections sont cordialement invités.

## Course d'automne

Date : lundi 11 octobre 1965.

Itinéraire : Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds - Le Locle - Fleurier - Sainte-Croix - (chemin romain, un quart d'heure de marche) - Yverdon - Estavayer (visite de la « Conserverie », dîner à l'Hôtel-de-Ville) - Grandcour - Salavaux - Cudrefin - Marin (visite éventuelle des entrepôts Migros) - Saint-Blaise (visite de Jowa) - Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds - Le Locle.

Prix du voyage en car : 14 fr. 50.

Inscriptions (jusqu'au 30 septembre) et renseignements auprès de Willy Guyot, 40, rue Georges-Perroneau, Le Locle. Tél. (039) 5 20 25.

## Université populaire

Semestre d'hiver 1965-1966

17 cours à Neuchâtel :

PHYSIQUE (cycle de 4 ans) : 22 leçons le mardi à 20 h., dès le 5 octobre. M. Jean-Pierre Ketterer. Gymnase, salle 35 (30 francs).

MATHÉMATIQUES (cycle de 4 ans) : 22 leçons le lundi à 19 h 40, dès le 4 octobre. M. Paul Burgat. Gymnase, salle 10 (30 francs).

CHIMIE : 20 leçons le lundi à 20 h., dès le 18 octobre. M. Serge Mosset. Gymnase, auditoire de chimie (20 francs). « La classification périodique des éléments ».

BIOLOGIE : « Etude de la cellule » : 15 leçons le mardi à 20 h., dès le 5 octobre. M. Jacques Bovet. Gymnase, salle 27 (20 francs).

LITTÉRATURE : « Les écrivains-philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle », 16 leçons le mercredi à 20 h., dès le 13 octobre. M. Nicolas Bonhôte. Université, salle C 45 (20 francs).

ART DE DIRE : 16 leçons le lundi à 20 h., dès le 25 octobre. M. Samuel Puthod. Université, salle C 52 (21 francs).

ART D'ÉCRIRE : 18 leçons le mardi à 21 h. 15 dès le 26 octobre. M. Pierre von Allmen. Gymnase, salle 12 (25 francs).

PHILOSOPHIE : « Le problème du langage de Montaigne aux existentialistes modernes ». 16 leçons le vendredi à 20 h., dès le 29 octobre. M. Charles Gagnebin. Collège des Terreaux-Sud, salle de projections (21 francs).

ETUDES RELIGIEUSES : « Coptes et musulmans en Egypte ». 10 leçons, le mercredi à 20 h. 15, dès le 20 octobre. M. Eugène Porret. Université, salle C 47 (13 francs).

PSYCHOLOGIE : « Les relations humaines dans l'entreprise » : 10 leçons, le lundi à 20 h., dès le 10 janvier. M. Maurice Jeannet. Université, salle C 47 (13 francs).

ECONOMIE : « L'économie suisse ». 16 leçons, le mercredi à 20 h., dès le 27 octobre. M. H.-P. Ganz. Université, salle C 50 (21 francs).

MUSIQUE : « Frédéric Chopin, sa vie, ses œuvres ». 10 leçons, le vendredi à 20 h. 15, dès le 15 octobre. M. Jean-Jacques Eigeldinger. Nouveau gymnase, ruelle Vaucher, salle de musique (13 francs).

CINÉMA : « I. Les problèmes de la création cinématographique. II. Le film noir africain ». 12 leçons, le jeudi à 20 h., dès le 4 novembre. M. Freddy Landry. Nouveau gymnase, ruelle Vaucher (15 francs).

DROIT : « Le droit dans la vie ». 20 leçons, le lundi à 20 h., dès le 18 octobre. M. Bertrand Houriet. Université, salle 50 (26 francs).

ANGLAIS : 16 leçons, le jeudi à 20 h., dès le 28 octobre. M. Marius Vaucher. Collège des Terreaux-Sud, salle de projections (21 francs).

JOURNALISME : « L'évolution du journalisme des origines à l'époque contemporaine ». 10 leçons, le jeudi à 20 h. 15, dès le 11 novembre. M. René Braichet. Nouveau gymnase, ruelle Vaucher (13 francs).

**LE MILIEU RÉGIONAL :** 8 leçons, le lundi à 20 h., dès le 25 octobre. M. le Dr Adolphe Ischer. Université, salle C 47 (11 francs).

#### 4 cours au Val-de-Travers :

**LITTÉRATURE :** « Aspects du théâtre au XXe siècle », 10 leçons, le jeudi à 20 h., dès le 4 novembre. M. Jean-Paul Humbert. Collège régional, Fleurier (10 francs).

**ART :** « De van Gogh à Matisse ». 6 leçons, le mardi à 20 h., dès le 18 janvier. M. Gilbert Vuillème. Collège régional de Fleurier (7 francs).

**HISTOIRE DE CHEZ NOUS :** « Le Val-de-Travers historique ». 8 leçons, le mardi à 20 h., dès le 23 novembre. M. Eric-André Klauser. Collège régional de Fleurier (10 francs).

**ELECTRICITÉ :** Ecole de mécanique de Couvet. MM. Marcel Monnin et Henri Renaud.

#### 12 cours à La Chaux-de-Fonds :

**PSYCHOLOGIE :** 6 leçons sur « Le rêve et son langage », le mardi à 19 h. 20, dès le 26 octobre. M. Philippe Müller. Gymnase, salle de chant (8 francs).

**LITTÉRATURE :** « L'amour, thème littéraire ». 12 leçons le mardi à 19 h. 30, dès le 26 octobre. M. Roger-Louis Junod. Gymnase, salle Stebler (15 francs).

**GRANDES FIGURES DE NOTRE TEMPS :** 6 conférences : (à 20 h. 15) :

jeudi 28 octobre : « Blaise Cendrars », M. Charly Guyot;

jeudi 4 novembre : « Pablo Picasso », M. Arnold Kohler ;

mercredi 10 novembre : « Pierre Teilhard de Chardin », M. Edmond Chavaz ;

jeudi 18 novembre : « Maurice Ravel », M. Roger Boss ;

jeudi 25 novembre : « Le Corbusier », M. Albert-Ed. Wyss ;

jeudi 2 décembre : « Albert Einstein », M. Jean Rossel, au gymnase, salle de chant (7 francs ou 2 francs par conférence).

**ART ET HISTOIRE :** « Le XVe siècle à Florence ». 7 leçons, le mercredi à 19 h. 45, dès le 27 octobre. Mme Louise Chini. Gymnase, salle Stebler (11 francs).

**ART DE S'EXPRIMER :** 15 leçons, le jeudi à 19 h. 20, dès le 28 octobre. M. Samuel Puthod. Gymnase, salle de géographie (20 francs).

**BIOCHIMIE :** « Les molécules de la vie ». 12 leçons, le mercredi à 20 h. 10, dès le 20 octobre. M. Jean-Pierre Bargetzi. Gymnase, salle de projections. (16 francs).

## jura bernois

### Synode franc-montagnard

Les enseignants des Franches-Montagnes ont tenu leur synode d'été le 31 août à Porrentruy, dans la classe d'application de M. Cramatte. La partie administrative, présidée par M. Laurent Willemain, instituteur aux Bois, fut rapidement menée. M. G. Joset, inspecteur, fit tout d'abord diverses communications d'intérêt général. Au chapitre des mutations, cinq nouveaux membres furent admis, à savoir Mme Yvette Jecker, Les Bois, Mlle Marie-Claire Cattin, Les Montbovats, et Yvette Jobin, Saignelégier, MM. Jean-Marie Boillat, Saignelégier et Etienne Taillard, St. Brais. MM. Germain Poupon, des Breuleux, caissier de section, Michel

CHIMIE : « Introduction à la chimie et quelque applications ». 15 leçons le mardi à 19 h. 45, dès le 26 octobre. M. Roger Vuille. Gymnase, salle de projections (20 francs).

**PHYSIQUE** (cycle de 4 ans) : 22 leçons, le lundi à 19 h. 25, dès le 25 octobre. M. Jean-Pierre Huther. Gymnase, salle de physique (30 francs).

**COURS ÉLÉMENTAIRE DE MATHÉMATIQUES :** « Algèbre. Trigonométrie ». 18 leçons, le lundi à 20 h., dès le 25 octobre. M. Charles Héritier. Gymnase, salle Stebler (25 francs).

**MATHÉMATIQUES :** « Eléments d'algèbre linéaire et de calcul matriciel ». 16 leçons, le mercredi à 19 h. 45, dès le 27 octobre. M. Eric Emery. Gymnase, salle 34 (21 francs).

**QUESTIONS FISCALES :** « La nouvelle loi fiscale neuchâteloise ». 4 leçons, le lundi à 20 h., dès le 25 octobre. M. Maurice Jeanneret. Gymnase, salle 34. (6 francs).

**RAYONS X :** « Aspect physique. Aspect industriel. Aspect médical. Aspect linique ». 6 leçons, le lundi à 20 h., dès le 29 novembre. MM. Dr. Claude Jacot et M. K. Willi (8 francs).

#### 5 cours au Locle :

**MUSIQUE :** « Les classiques viennois ». 6 leçons, le mercredi à 20 h., dès le 3 novembre. M. et Mme Georges-Henri Pantillon. Ecole de musique, grande salle 10 (10 francs).

**ART :** « Art classique en pays français ». 10 leçons, le mardi à 20 h., dès le 2 novembre. M. Maurice Billeter. Technicum neuchâtelois, salle 355 (10 francs).

**ART HONGROIS :** Visite de l'exposition au Musée d'ethnographie, à Neuchâtel, sous la conduite de M. Jean Gabus, le jeudi 28 octobre, à 20 h. 15 (2 fr. 50).

**MATHÉMATIQUES :** 22 leçons, le mardi à 19 h. 35, dès le 28 septembre : « Algèbre, trigonométrie, éléments de calcul vectoriel ». Technicum neuchâtelois, salle 355. M. Henri Robert (30 francs).

**MYCOLOGIE :** 5 leçons, le mardi à 19 h. 45 et excursions le samedi après-midi. M. Louis Coulot. Technicum neuchâtelois, salle 464 (12 francs).

**Inscriptions :** Pour Neuchâtel : UPN, Case 62, 2034, Peseux.

Pour La Chaux-de-Fonds : UPN, Case 77, 2301, La Chaux-de-Fonds ou à la Cité du Livre.

Pour le Locle : Idem.

Pour le Val-de-Travers : UPN, Case 26, 2114, Fleurier.

Rabais de 10 % aux membres de la SPN.

Ketterer, du Noirmont, délégué au séminaire de Chexbres, et Bernard Chapuis, des Rouges-Terres, secrétaire de la commission pour un nouveau plan d'études, présentèrent des rapports circonstanciés. Il fut ensuite décidé qu'une visite d'usine aurait lieu en novembre — la fabrique d'horlogerie Ciny, au Noirmont — et que le prochain synode se tiendrait dans le nouveau bâtiment de l'école secondaire de Saignelégier. M. Edmond Guéniat, directeur de l'Ecole normale de Porrentruy, présenta ensuite dans le détail le projet de construction du nouveau bâtiment de l'Ecole normale, étude remarquable qui prévoit un établissement véritablement fonctionnel et rationnel... mais dont la réalisation tarde à venir ! M. Georges Cramatte, maître d'application et

responsable du Centre d'information SPJ, fit encore une causerie dont le thème était : « La documentation scolaire et l'activité du Centre d'information pédagogique SPJ ».

L'après-midi, sous la conduite de M. Dr André Rais, conservateur des Archives de l'Ancien Evêché de Bâle, eut lieu la visite de l'hôtel de Gléresse, lequel recèle, depuis le 1er juillet 1963, tous les documents relatifs aux affaires spirituelles et temporelles de l'ancienne principauté. La journée, très fructueuse décidément, s'acheva par une visite encore, celle de l'ancienne église des Jésuites, dont les travaux de restauration sont entrés dans leur voie finale.

### Cours de perfectionnement passé...

A l'Ecole normale de Porrentruy s'est déroulé un cours de physique donné à l'intention des enseignants jurassiens par M. Jean-Claude Bouvier, professeur de sciences à l'Ecole normale. Durant une semaine chaque participant put se familiariser avec un matériel élémentaire Phywe. Le programme, basé sur l'enseignement complet de la physique à l'école primaire, comprenait un inventaire de base, de la méthodologie, l'étude de la mécanique, de l'optique, de l'électricité, de la chaleur, avec quelques montages pour l'étude de l'électronique, de la physique nucléaire et des ondes.

### ... et à venir

La Société jurassienne de travail manuel et de réforme scolaire organise, les 6 et 7 octobre, un cours de perfectionnement consacré à l'enseignement de la rédaction. Il aura lieu à Delémont et c'est M. Pierre Henry, maître d'application à l'Ecole normale de Porrentruy, qui en assurera la direction. Le programme prévoit de traiter de l'elocution et du vocabulaire, du choix des sujets, du texte libre, de la correspondance usuelle, de la composition par équipes, de la correction des travaux.

### Beaucoup trop de jeunes gens ne sont pas contents de leur métier

Un intéressant sondage d'opinion a été fait à Delémont, par M. Roger Schindelholz, directeur de l'Ecole complémentaire commerciale, auprès des 272 jeunes gens qui fréquentent l'Ecole professionnelle artisanale (169), l'Ecole complémentaire commerciale (78) et de l'Ecole supérieure de commerce (25). Le questionnaire remis à ces jeunes apprentis et étudiants portait principalement sur l'orientation professionnelle motif de décision, aspirations, professions souhaitées, degré de satisfaction, raisons d'insatisfaction, et sur l'occupation des loisirs.

### Un choix difficile

L'Office d'orientation professionnelle joue un rôle important dans les moments du choix d'un métier, mais il est loin encore de toucher chacun ou d'agir sur chacun ; alors que 125 apprentis et élèves ont eu recours à ses services, 147 s'en sont passé. Dans le choix de la profession, le goût et le désir personnels sont intervenus dans 147 cas, les encouragements de parents ou de proches dans 59, sur proposition de l'orienteur professionnel dans 47, par suite d'échec ailleurs dans 10 et par décision préemptoire des parents, dans 10 cas également. Plus de la moitié des jeunes gens ont suivi leurs aspirations personnelles ; toutefois la proportion

diminue chez les employés de commerce et de bureau. Il semble donc que la profession commerciale ne répond pas toujours à un besoin ou à un goût.

Si 172 jeunes gens sont satisfaits de leur choix et ont agi selon leurs désirs, 100 auraient voulu faire autre chose ; là encore, la proportion des insatisfaits est plus prononcée dans les professions commerciales et chez les vendeuses, la moitié d'entre elles notamment étaient mécontentes de leur choix professionnel. Sur 61 apprentis de bureau, 33 auraient souhaité une autre carrière ; 10 apprentices vendeuses sur 17 pensent de même. Dans les professions artisanales, 50 apprentis sur 169 auraient voulu faire autre chose. Le plus fort degré d'insatisfaction constaté dans les professions commerciales provient en partie des travaux scolaires et des soucis de diplôme ; chez les apprentis de bureau, l'ambiance de bureau, la déconsidération de la part de collègues, le travail souvent ingrat et monotone, ainsi que les difficultés scolaires sont sources de mécontentement. L'irrégularité de l'horaire de travail et les heures supplémentaires sont les inconvénients le plus souvent formulés par les apprentis artisanaux.

Dans l'artisanat et l'industrie surtout, on attribue plus d'importance à la pratique qu'aux cours scolaires. En ce qui concerne la moyenne hebdomadaire des heures de travail pour les devoirs scolaires, les élèves de l'Ecole de commerce arrivent évidemment en tête, avec 14 heures, suivis des apprentis de bureau, 4 à 8 heures. Avec leurs heures de cours, les élèves commerciaux ont ainsi une moyenne hebdomadaire d'environ 44 heures, tandis que les apprentis de bureau ont des semaines de 48 à 50 heures.

### Occupation des loisirs

Le cinéma occupe une grande place dans les loisirs des jeunes ; certains vont au cinéma deux ou trois fois par semaine, alors que d'autres n'y vont qu'une fois par mois, voire par an. Il n'y a donc excès que pour un certain groupe seulement, ceux pour lesquels le cinéma est devenu une habitude.

S'ils peuvent disposer d'une soirée libre, 154 jeunes gens choisissent de rester chez eux, les préférences des autres allant au cinéma, à la télévision hors du domicile, au tea-room, au bar, au café, au sport, au rendez-vous avec les copains et aux soirées dansantes.

L'enquête effectuée sur la lecture révèle qu'elle n'est plus un loisir pratiqué comme tel et généralisé. Une distinction doit être faite entre la lecture d'ouvrages littéraires et celle de journaux et magazines. Si la majorité des jeunes gens consultés lisent un ou deux livres par mois — ne se souvenant généralement pas du titre et de l'auteur du dernier ouvrage lu — ce n'est pas moins de 95 titres de journaux et revues qu'ils ont cité, leur préférence allant d'abord aux journaux régionaux avant « Salut les copains » !

Le sport demeure le passe-temps favori, suivi de la musique, du bricolage, du football, de la marche et de la promenade, de la danse, de la moto et de l'automobile. Les jeunes gens interrogés se distraient donc de façon intelligente, et c'est un fait réjouissant. Mais, comme le dit M. Schindelholz au terme de son enquête : « Bien des questions restent posées. Les poser est un premier pas vers leur solution, solution qui, n'en doutons pas, exige une refonte complète de toutes nos institutions scolaires et professionnelles. La réforme scolaire dont on parle beaucoup sera un premier pas vers cette révision de la formation professionnelle. »

A. F.

## partie pédagogique

# La mort du civisme?

D'une interpellation développée tout récemment devant le Grand Conseil vaudois par M. le député Barraud, nous extrayons ces lignes :

*« Moins du tiers des Vaudois, déclare-t-il, participe régulièrement à la vie communautaire. Notre démocratie semi-directe postule que c'est le peuple qui conduit son destin et non seulement un tiers de celui-ci. La situation actuelle conduit à une forme d'oligarchie sans élite. »*

*« Ainsi dans de nombreux cas il devient impossible de trouver des candidats valables pour des fonctions publiques indispensables. On ne veut plus être municipal ou syndic, cette tâche prend trop de temps et ne rapporte pas. L'honneur qu'on retirait d'une fonction publique ne touche plus. L'esprit civique s'en va.*

*« Nos fêtes nationales, vaudoises ou fédérales se sont transformées en soirées-choucroute ou en tristes manifestations officielles auxquelles on ne se rend plus. Nos drapeaux, emblèmes sacrés de nos aïeux dans la guerre et dans la paix, n'ornent plus guère que les garages ou les restaurants.*

*« Nos principales manifestations publiques ont perdu tout éclat, toute couleur, toute popularité. Seule la gendarmerie sauve la face, mais pour combien de temps encore ?*

*« Certes, le mal n'est pas encore également réparti partout, mais ne voit-on pas que l'habitant d'un immeuble locatif de la banlieue, par exemple, ne ressent plus d'intérêt à être citoyen de sa commune ? Il est isolé. Il ne fait plus effectivement partie du peuple vaudois. Il regarde les pouvoirs constitués comme adversaires. Son unique contact avec l'Etat, c'est l'agent de police et le percepteur.*

*« Je demande donc au gouvernement de nous dire ce qu'il fait ou ce qu'il compte faire pour intégrer le plus possible de nos concitoyens à la vie publique. Quel qu'en soit le résultat, nos descendants ne pourrons pas dire que nous n'avons rien tenté. »*

Tout en attendant avec intérêt la réponse du Conseil d'Etat, nous doutons un peu que le remède à cet état de fait puisse venir d'en haut. L'indifférence pour la chose publique (*res publica*), si généralement sensible aujourd'hui, est probablement la résultante de deux influences : le bien-vivre et la sécurité matérielle qui émoussent l'inquiétude du lendemain ; la complexité parfois surhumaine des problèmes, qui effare et désarçonne le citoyen le mieux disposé. Seul un ébranlement profond — danger de guerre, troubles sociaux, crise, mépris extérieur ressenti comme injure nationale, que sais-je encore — pourrait susciter un élan d'intérêt pour les affaires publiques. Faudra-t-il donc se résigner à cette lente évanescence de l'esprit civique, dans l'attente du malheur d'où sortira, au-delà des misères, un hypothétique réveil ?

Cette attitude de mouton passif devant une évolution qu'on croit inéluctable manque par trop de panache. Sans se faire d'illusions faciles sur leurs succès à brève échéance, beaucoup d'entre nous restent heureusement convaincus de l'irremplaçable vertu de l'école en ce domaine. La salle de classe et sa communauté turbulente n'offrent-elles pas mille occasions d'éveiller puis de nourrir ce sens des autres sans lequel toute assemblée vire au troupeau ?

C'est pourquoi l'*« Educateur »* aimerait apporter sa contribution aux efforts de ceux qui croient encore à l'efficacité de l'éducation civique. Il espère consacrer bientôt un numéro spécial aux raisons du désintéressement des jeunes pour la vie politique et aux moyens d'y remédier. Souhaitant prolonger dans le temps son action, il lance d'ores et déjà un **appel à tous ceux qui disposeraient de documents originaux, de préparations particulièrement réussies, de croquis et autres schémas, bref, d'idées pratiques de toute espèce.** Le numéro du 23 avril dernier, consacré tout entier à l'originale présentation des institutions fédérales par notre collègue lausannois G. Bory, fut si bien accueilli qu'il répondait visiblement à un besoin. Puisse-t-il susciter d'autres apports aussi valables.

En attendant, et pour répondre immédiatement à l'attente de ceux qui souffrent d'un manque d'idées ou de renseignements précis — carence chronique en ce domaine — signalons le remarquable instrument de travail que constitue le manuel genevois : **Initiation à la vie civique**, de Charles Duchemin et François Ruchon<sup>1</sup>.

Beaucoup des enseignements qu'il contient se rapportent évidemment au canton de Genève et seront par conséquent inutilisables tels quels dans les autres cantons. Mais la seconde partie du livre, qui traite de l'esprit de nos institutions en l'illustrant de faits concrets, est un excellent exemple de la manière dont on peut aborder sans prêchi-prêche une initiation délicate. La troisième édition, tout récemment sortie de presse, est augmentée de quatre chapitres sur des sujets que nos plans d'études ne pourront ignorer plus longtemps :

- la participation des femmes à la vie civique,
- la neutralité suisse,
- l'Organisation des Nations Unies,
- l'Europe s'unit.

Un manuel clair, aéré, remarquablement présenté et illustré, qu'on peut recommander sans réserves.

J.-P. R.

<sup>1</sup> Les deux auteurs, le premier bien connu naguère dans la SPR pour son énergique activité corporative, et maintenant conseiller d'Etat, le second professeur secondaire, malheureusement décédé, se sont fortement inspirés de l'esprit et des méthodes longuement éprouvées lors des examens civiques des recrues, dont l'essence est le recours systématique à l'actualité.

# Aspects d'une réforme scolaire dans un pays voisin

A une époque où les milieux les plus divers réclament une réforme scolaire, il est intéressant d'examiner les efforts entrepris en vue d'une telle réforme dans un pays voisin du nôtre, plus précisément dans le Land de Baden-Wurtemberg.

Le Ministère de la culture, à Stuttgart, vient en effet d'adresser un questionnaire en 25 pages à tous les enseignants de ce Land (plus de 30 000). Les réponses, analysées par les responsables scolaires de chaque cercle, seront résumées en un rapport qui doit parvenir au dit ministère au début de l'an prochain.

Le grand quotidien allemand « Die Welt » rend compte de cette réforme dans les termes suivants :

« ... Le Ministère de la culture disposera ainsi de plusieurs milliers de documents et d'une centaine de cartes régionales qui lui permettront de répartir, à l'avenir, les écoles de la région du Rhin et du Neckar. Le décret (de 1958) qui est à l'origine de cette avalanche de documents est intitulé simplement « Plan de développement scolaire ». Il engage toutes les autorités à prendre à temps les mesures d'organisation en vue d'une meilleure formation et de l'élévation du niveau général de l'instruction.

Des enquêtes menées l'an passé dans plusieurs cercles scolaires ont montré que 90 à 98 % des écoliers pourraient fréquenter des « classes à une année » s'ils quittaient leur petite école de village et partaient chaque jour en direction d'une classe intercommunale. (Les promoteurs de cette réforme utilisent le joli terme de « écoles pour voisins »). Le Plan de développement scolaire en question accorde la première place à la création de telles classes intercommunales.

## Réforme de la structure scolaire

Il est prévu que l'école de base (Grundschule), groupant les quatre premières années de scolarité, subsistera dans les villages si elle est fréquentée par au moins 15 élèves.

Les années de scolarité suivantes (5e à 9e) constitueront l'école principale (Hauptschule) et pour elle on prévoit des classes intercommunales. Celles-ci seront raccordées, dans la mesure du possible, à une classe moyenne (classe supérieure du type vaudois).

## Réforme du programme

Alors que pendant plus de 150 ans le programme du degré supérieur de l'école primaire ne constituait que la suite de l'enseignement donné dans les classes inférieures, l'école principale se voit attribuer de nouvelles tâches :

- introduction d'une 9e année de scolarité,
- étude de l'anglais,
- étude plus poussée de l'allemand,
- exigences plus grandes en mathématiques.

Le partage entre un enseignement obligatoire pour tous et un programme de branches à option satisfiera davantage aux exigences particulières de chaque enfant.

Les intérêts des élèves pour les problèmes professionnels seront favorisés également.

## Méthode de cette réforme

Cette planification exige un très grand travail. D'abord il faudra prévoir le nombre d'élèves des dé-

cennies prochaines, évaluer combien d'entre eux commenceront des études supérieures. Etudier ensuite les déplacements de populations tels que l'exode rural ou l'afflux de main-d'œuvre autour d'industries nouvelles.

Il sera important également de situer ces classes intercommunales selon les critères des moyens de transport et de l'aménagement du territoire. La réalisation de cette réforme dépend des ressources financières de l'Etat (Land). Le Plan de développement scolaire prévoit une combinaison de subsides : les communes ou les cercles scolaires ne paieront, suivant les cas, que le quart des frais de construction. Le reste sera acquitté par l'Etat.

## Nécessité de cette réforme

Une entreprise de cette envergure et dans un si grand territoire ne s'est jamais vue dans l'histoire de l'école. Mais si la pénurie de travailleurs qualifiés veut être enravée, si les dons en réserve chez les enfants d'ouvriers et de paysans ainsi que les dons des filles veulent être mis en valeur, de nouvelles méthodes administratives sont devenues nécessaires. Les vastes planifications, courantes dans l'armée ou l'industrie depuis longtemps, doivent entrer dans le domaine de l'éducation. Les réformateurs scolaires de Stuttgart l'ont reconnu officiellement. »

*Je me permets de compléter cette traduction par les remarques suivantes au sujet du Baden-Wurtemberg.*

*Superficie : 35 750 km<sup>2</sup>.*

*Population : 8 millions d'habitants.*

	Effectif pour 1964	Prévision pour 1970
Classes primaires	761 000	916 000
Classes spéciales (retardés scolaires)	16 000	30 000
Classes moyennes	60 000	112 000

*Il est encore à noter que le gouvernement fédéral de Bonn ne joue aucun rôle dans cette réforme. De par la Constitution de la République fédérale allemande, l'éducation est placée sous la responsabilité des Länder.*

Que dire, en conclusion, de ce vaste remaniement scolaire qui touchera environ 800 000 enfants et 30 000 enseignants ? En tous les cas, il pose un problème pédagogique intéressant. En effet, quel est le but de cette réforme ? Un enseignement plus efficace, formant des individus mieux adaptés aux exigences du monde de demain. Et ceci par quel moyen principalement ? Par la suppression des classes à programmes multiples. Mais dans le domaine de l'éducation, où est la vraie efficacité ? La chaude ambiance de certaines classes à deux ou trois degrés n'a-t-elle pas aussi son efficacité ?

Du reste les oppositions entraînées parfois par des projets de regroupements scolaires dans certaines communes de chez nous montrent bien que, dans l'esprit de bien des gens, l'enseignement donné dans les classes à programmes multiples reste encore valable.

Nos voisins d'outre-Rhin, eux, ont opté carrément pour la solution des classes à programme unique. Doubleront-ils leur miracle économique d'un miracle scolaire ? L'avenir répondra.

J.-Cl. Badoux.

## Quand les militaires revalorisent le métier du régent

C'était un matin de mars, quelque part dans le Jura bernois. Temps cru qui sentait la neige. Nous étions là, landwehriens venus jeter quelques grenades dans un pré gorgé d'eau, coupé de buissons d'aulnes, en bordure d'un bois sombre. On passe, un par un, vers le plt.; on fait ses trois jets : fumée noire, mottes de gazon arrachées, terre qui gicle... et l'on s'en retourne dans le bois, à couvert.

Un feu est allumé. On se tient debout, les mains dans les poches, tirant qui sur une pipe, qui sur une cigarette. On discute.

— Dis donc, régent, cette école, comment ça va ?

— Tu es toujours dans ton coin ? Chez nous, ils changent à tout moment. Les gosses, ils en ont marre.

— C'est vrai qu'il faut essayer de les envoyer au collège ? C'est plus facile que la prim.-sup., ou pas ?

— Tu leur mets des rangs à tes gosses ?

— Tu t'occupes aussi de ceux qui ne vont pas ?

Réquisitoire ?

Non pas ! Mais une réelle sollicitude pour l'école. C'est ce que montre la conversation qui s'engage entre ces pères de famille, paysans ou artisans, employés, fonctionnaires, manœuvres ou fondés de pouvoir, réunis autour du feu qui rougeoie. Et ça fait du bien de sentir cet intérêt pour son propre métier, de voir que l'école primaire représente encore quelque chose, aux yeux de quelques-uns.

Tout n'a pas été que paroles. Comme il avait neigé les jours suivants, les gosses avaient sorti leurs luges, voire leurs skis, pauvres lattes aux montures rudimentaires. Une idée germa. Si on leur laissait un souvenir de notre passage ?

Le capitaine, au civil directeur d'une fabrique de skis, se montre aussitôt d'accord. Il offre deux paires de skis aux gagnants d'un concours de composition, proposé au maître et à la maîtresse.

Et les gosses bientôt de tirer la langue sur ce sujet : « Les militaires au village ».

Les travaux sont appréciés par un comité « littéraire » de six sous-offs, dont deux instituteurs. Jamais compositions n'ont été lues et relues avec plus de soin. Et quelle largeur de vue chez les experts !

« Il faut multiplier les prix », dit l'un. Un autre sort vingt francs « pour arranger les choses ». Un troisième pense aux petits qui ont présenté des dessins. « A chacun, une poule en chocolat ; on approche de Pâques ». ... « Accompagnée d'une ration alimentaire », suggère le fourrier.

L'action « école » est lancée, bien lancée. Les cadres se cotisent : chaque classe recevra un ballon de football. Lors de la soirée de compagnie, on lit les travaux

d'enfants : c'est le grand succès. Et le lendemain, spontanément, les soldats font une collecte en faveur du fonds de course des enfants.

Le samedi arrive. Démobilisation. Devant les rangs, le capitaine lit deux lettres de remerciements : une des écoliers, une du maire.

— Rompez les rangs !

Brefs adieux. Un appointé s'approche d'un sergent.

— Tiens, je sais que tu t'occupes d'enfants difficiles. On a peu dépensé dans ce coin-là. Pas d'occasions. Prends ça pour eux.

Il tend deux billets bleus, pliés.

Il s'en va vers les cars qui attendent. Il a son mousqueton à la main, le sac accroché à une épaule. Il se mêle aux autres gris-verts.

Cpl. R.

P.S. — Voici, pour vous faire croire à cette histoire, quelques extraits des travaux des gosses de ce village de B., à deux pas de la frontière.

D'abord, chez les petits :

« Les soldats qui ont mobilisé au village sont des Vaudois. Ils ont un accent rigolo. Ils sont très gentils. Ils parlent très bien le français. »

« Hier, quand je suis allé à la récréation, un militaire m'a donné un caramel. Il était bon. J'en aurais encore bien voulu un. »

« Ils mettent leurs camions près de l'église et quand on va à l'église on ne peut pas passer, parce que les camions nous gênent. On dirait qu'ils font exprès de mettre leurs camions là. »

« Il y en avait dix assis sur les escaliers de la cour. Ils cassaient des petits morceaux de pain pour les oiseaux. »

Et chez les grands :

« Il a fait très froid, il a neigé. J'avais pitié d'eux. Quand je les voyais revenir, je pensais que c'était la retraite de Russie. » 18 juin 1815 (sic).

« L'après-midi, ils viennent sur la place de l'école, soit pour faire la sieste, soit pour jouer au football avec nous. Ils jouent comme s'ils avaient 20 ans et pourtant ils en sont à leur dernier cours. »

« Lorsqu'ils jouent, nous aimerais bien en faire autant. Tandis que, quand on les voit rentrer couverts de neige, le visage rougi par le froid, on préfère être en classe. »

« Quand ils passent devant les fenêtres, toutes les têtes se relèvent. Cette fois nous avons la chance de parler le même langage qu'eux. Pour une fois que ce n'est pas des Suisses alémaniques. Ils ont toujours l'air fâché, tandis que ces braves Vaudois ont toujours le sourire. »

## Radioscolaire

Nous recommandons particulièrement l'émission du 1er octobre 1965 sur l'Hymne national suisse. Vu la décision prise tout récemment par le Conseil fédéral à ce sujet, cette émission présentera un caractère d'actualité évident.

A l'intention de ceux qui se mettront à l'écoute, nous désirons faire une courte mise au point concernant les deux « Feuilles de documentation » relatifs à cette émission.

— D'abord, à la page 2, dans la légende No 9 concer-

nant le musicien Kaupert, il faut lire, non pas « en Suisse », mais « en Suisse romande ».

— Ensuite, les portraits des musiciens ont été invertis arbitrairement. Il faut les replacer dans l'ordre des chants auxquels ils se rapportent.

— Enfin, le chœur représenté au bas du feuillet No 1 n'est pas le Cantique suisse. C'est un chant à quatre voix, en latin, que Zwyssig écrivit en 1835, et qu'il modifia quelque peu, six ans plus tard, pour en faire le Cantique suisse.

E. Bignens.

## Enquête sur la manière de mettre des notes scolaires

Aux membres du Corps enseignant primaire des cantons romands.

Dans les cantons suisses romands, depuis quelques années, on s'interroge sur la manière de mettre des notes. Le directeur de l'Instruction publique du canton de Berne a chargé une commission d'étudier la « question de l'attribution des notes dans les écoles secondaires ». Cette commission a déposé l'an dernier son rapport. Dans le canton de Genève, le professeur Samuel Roller a mis au point des travaux de début d'année scolaire ou de trimestre, qui permettent à l'instituteur de juger de la force de sa classe et d'ajuster son échelle d'appreciation. Le Département de l'instruction publique du canton de Neuchâtel s'est lui aussi occupé de cette question et a remis au Corps enseignant primaire des instructions sur la façon de coter. En particulier, il veille à ce que les élèves de l'Ecole normale reçoivent une information à ce sujet.

L'empirisme qui règne dans le domaine des notes et ses conséquences sur la promotion des élèves a amené les soussignés à entreprendre quelques études au cours de ces dernières années. Cependant, soucieux d'aller de l'avant, ils voudraient connaître le plus complètement possible, en partant du questionnaire ci-dessous, com-

ment ceux-ci sont appelés à mettre des notes pratiquent cet « art », et dans quelle mesure ils sont satisfaits du système qu'ils appliquent.

C'est pourquoi ils seraient reconnaissants aux membres du Corps enseignant primaire de Suisse romande qui le voudront bien de répondre avec le plus de précision possible à ces questions, tout en s'efforçant de justifier leur manière de procéder. Ils ne demandent pas à ceux qui y répondront d'indiquer leur nom : le dépouillement sera pratiqué en effet de façon anonyme, mais ils seraient heureux d'établir un dialogue avec ceux qui le souhaiteraient. Bien que les enquêteurs souhaitent recevoir le plus d'avis possible, ils laissent toutefois liberté à ceux qui la voudraient de laisser en blanc l'une ou l'autre des réponses.

Que ceux qui auront pris la peine de remplir ce questionnaire veuillent bien le retourner à MM. Charly Pfister et Carl Stammelbach, 34, rue César-Roux, 1000 Lausanne, jusqu'au 1er novembre 1965.

Les soussignés expriment leur gratitude à toutes les personnes qui voudront bien consacrer quelques moments à réfléchir à ce problème et aux questions qui y ont trait.

Charly Pfister Carl Stammelbach.

(Voir page suivante)

## La colle universelle à bricoler

La colle en flacon vertical, donc sans risque d'écoulement

colle le papier, le carton, le bois, le cuir, les tissus, le liège, le feutre; colle en outre le verre, le cuir artificiel, les matières mousse, feuilles de métal, etc. sur des matériaux poreux.

Grand flacon:  
Fr. 4.80 / 20 points Silva  
Flacon d'atelier:  
Fr. 2.95 / 10 points Silva  
Flacon de ménage:  
Fr. 1.95 / 6 points Silva



Vente:  
**E. INGOLD + Cie.  
Herzogenbuchsee**  
Matériel scolaire  
en tout genre.

## Enquête sur la manière de coter

Femme \* Homme \* Nombre d'années d'enseignement :  
 (\* Souligner ce qui convient)

A retourner jusqu'au 1er novembre 1965 à  
 M. Carl Stammelbach, César-Roux 34,  
 1000 Lausanne

Branches enseignées dans les classes et degrés suivants :

Canton :

1. Quelles sont, à votre avis, les fonctions d'un travail écrit que sanctionne une note ?

**Réponse :**

2. D'après votre expérience, combien un travail écrit devrait-il compter de questions? et pourquoi?

**Réponse :**

3. Vous montrez-vous plus sévère pour l'écrit ?  
 pour l'oral ?

oui      non  
 oui      non

**Pourquoi ?**

4. Vous arrive-t-il, en fin de semestre, de faire un travail de repêchage ?

oui      non

5. Vos notes semestrielles sont-elles le résultat d'une moyenne arithmétique ou d'une appréciation globale ?

**Pourquoi ?**

6. Pourquoi vous paraît-il sage, ou au contraire imprudent, de décider à l'avance, pour certaines épreuves qu'il s'agisse ou non d'exams — de l'échelle qui sera utilisée ?

**Réponse :**

7. Utilisez-vous les 1/2 points \* ou les points en avant ou en arrière \* ? Pourquoi ?

oui      non

8. Selon vous, la proportion d'élèves qui obtiennent des notes inférieures au seuil de promotion (4 à Neuchâtel et Genève, 3 en Valais, 6 dans le canton de Vaud) peut-elle varier ? Doit-elle varier d'un travail à l'autre ? Pour quelles raisons ?

**Réponse :**

9. Si un élève triche, quelles sont les mesures qui vous paraissent les plus efficaces et pourquoi ?

**Réponse :**

10. Dans un travail écrit de géographie, d'histoire, de sciences naturelles, d'arithmétique, estimez-vous qu'il faille enlever des points quand l'orthographe et la présentation sont mauvaises ?

oui      non

11. Y a-t-il des notes ou des «notes-moyennes» que vous pondérez ? (par ex. doubler la note de l'écrit). Si oui, pourquoi le faites-vous ? Suivez-vous en cela un règlement ? Si non, pourquoi ne pratiquez-vous pas ce système ?

**Réponse :**

oui      non

12. Quelle signification donnez-vous à la note la plus élevée ? (6, 1, 10.)

**Réponse :**

13. Quelles raisons pensez-vous que le législateur a eues quand, dans toutes les échelles romandes, il a fixé le seuil de promotion plus haut que la note moyenne (3, 3, 5) ?

**Réponse :**

14. Utilisez-vous toute l'amplitude de l'échelle ou une partie seulement ? Pourquoi ?

toute partie

**Réponse :**

15. Utilisez-vous les bons et les mauvais points ?

oui      non

**Pourquoi ?**

16. Existe-t-il à votre avis certains travaux écrits pour lesquels il convient de n'utiliser qu'une partie de l'échelle ? Lesquels ?

**Réponse :**

oui non

17. Si la note 6, 1, 10, prétend marquer la perfection que les enfants ne sauraient atteindre, estimez-vous cependant qu'il y ait des circonstances où cette note se justifie ? Lesquelles ?

**Réponse :**

oui non

18. Parmi les fonctions que jouent les notes, tout au long de l'année, lesquelles vous paraissent les plus importantes ? (Marquez une croix et justifiez.)

1. Apprécier les capacités intellectuelles de chaque élève
2. Récompenser l'effort, l'application, ou châtier la paresse
3. Contrôler les devoirs du jour
4. Indiquer si, avec un certain recul, ce que l'élève a appris est assimiler ou non
5. Autres fonctions à votre avis :

**Réponse :**

<input type="checkbox"/>

19. A votre avis, ces fonctions sont-elles les mêmes que celles des « notes-moyennes » qui composent les bulletins semestriels et annuels ?

**Réponse :**

oui non

20. Y a-t-il des branches où il est naturel que la moyenne de la classe à un travail écrit soit inférieure au seuil de promotion ?

**Pourquoi ?**

— supérieure au seuil de promotion ?

**Pourquoi ?**

oui non

21. Dans les moyennes semestrielles, conservez-vous pour vos élèves des dixièmes de points d'un semestre à l'autre ?

Appliquez-vous un règlement ? Que dit-il ?

**Réponse :**

oui oui non

22. Comme vous enseignez aux mêmes élèves plusieurs branches, vous arrive-t-il de forcer la moyenne d'une branche, mais de ne pas le faire pour une autre ? Pourquoi ?

**Réponse :**

oui non

23. Pour construire l'échelle d'un travail écrit, serait-il important, selon vous, de déterminer la proportion des élèves qui obtiendront une note égale ou supérieure au seuil de promotion ? Si oui, comment procéderiez-vous ?

**Réponse :**

oui non

24. Estimez-vous satisfaisant le système qui veut que la moyenne de la classe de chaque travail écrit soit égale au seuil de promotion ?

**Pourquoi ?**

oui non

25. Quand, à la suite d'un examen, vous comparez les moyennes de vos élèves à celles d'autres classes, quelles indications en tirez-vous ?

**Réponse :**

26. Quelles sont les branches qui, à votre avis, ne devraient pas être notées ?

**Réponse :**

27. A partir de quel moment, au début de la scolarité primaire, ou lorsque commence l'enseignement d'une nouvelle branche (allemand, algèbre, etc.), estimez-vous que les travaux de vos élèves devraient être notés et pourquoi ?

**Réponse :**

28. Si vous enseignez à la campagne dans une classe à plusieurs degrés, et que vous n'avez que 2 ou 3 élèves qui font le même programme, sur quels critères établissez-vous vos exigences et vos notes ?

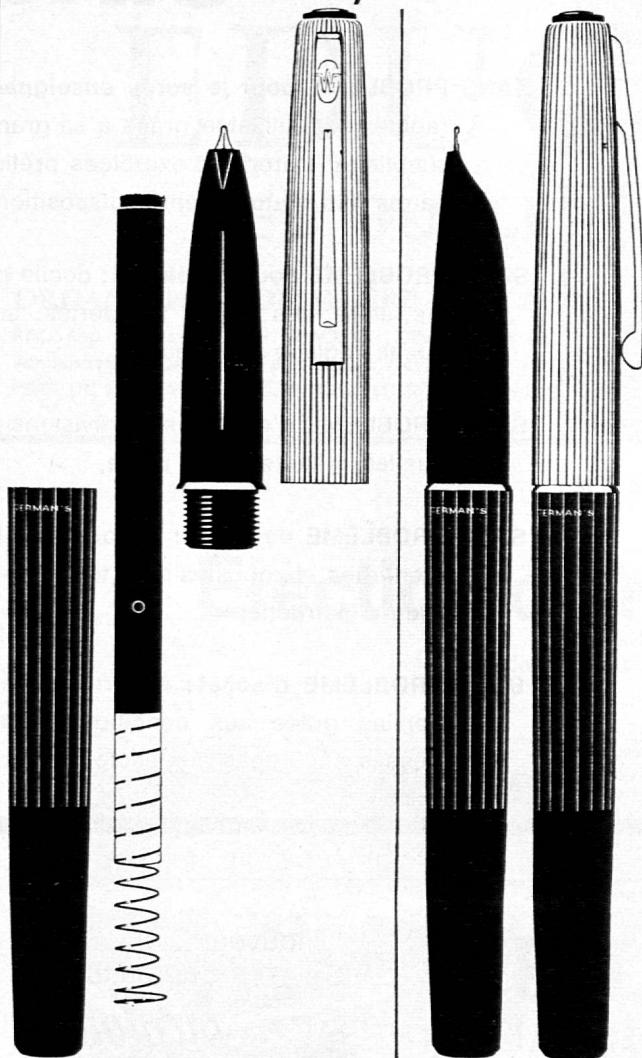
**Réponse :**

29. Autres remarques sur les notes et les moyennes :

**Réponse :**

**Remarques complémentaires éventuelles :** utiliser du papier libre s.v.p.

## Le nouveau stylo WAT -



**à charge capillaire!** (Fr. 15.-)

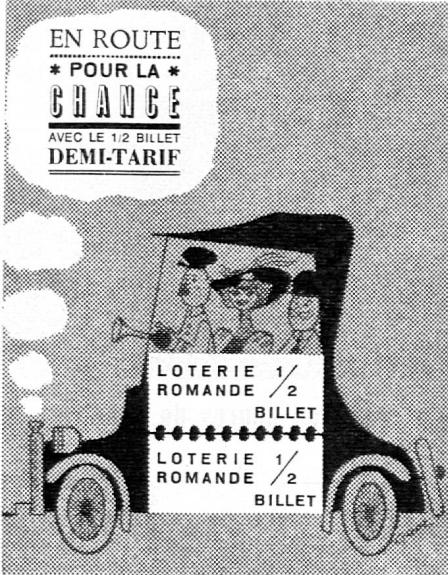
Le remplissage capillaire est le système à la fois le plus efficace, le plus simple et le meilleur marché. Grâce au réseau de minuscules cellules qui retiennent et équilibrent l'encre, comme l'eau est retenue dans les tissus végétaux, le stylo WAT ne PEUT pas couler; il ne PEUT pas tacher les doigts ni le papier, il ne PEUT même pas sécher!

De plus, le stylo WAT ne comprend que quatre éléments. On peut donc, en cas d'avarie, échanger l'un ou l'autre chez tout bon papetier. Le mal est aussitôt réparé. WAT supprime ainsi les délais de réparation habituels.

Le stylo WAT est le porte-plume scolaire idéal, étudié dans ses moindres détails, d'un prix raisonnable et d'un emploi très économique.

**Wat Waterman**

JiF SA Waterman, Badenerstrasse 404, 8004 Zurich  
Tél. 051 521280



2 OCTOBRE, LE GROS LOT 100 000

On cherche une place de vacances du 4 au 16 octobre dans

## famille d'instituteurs

pour un garçon de 14 ans de la Suisse alémanique. Veuillez bien me téléphoner ou écrire et m'indiquer vos conditions. — M. Dellsperger, Hegenheimerstr. 153, Bâle. Tél. 061 / 43 43 04.

Magasin et bureau Beau-Séjour

**POMPES OFFICIELLES  
FUNÈBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE**  
**8. Beau-Séjour**

Tél. permanent 22 42 54 Transports Suisse et étranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation



Pour faire des heures de couture... des heures de joie !

**BON**

pour  QEDU Prospectus détaillé des nouveaux modèles elna.  
 Feuilles d'exercices de couture gratuites à choix.  
 Nom: .....  
 Adresse: .....  
A envoyer collé sur carte postale à Tavaro Représentation S.A. — 1211, Genève 13

la nouvelle **-elna**

**SANS PROBLÈME** pour le corps enseignant:  
 rapidement utilisable grâce à sa grande simplicité. Matériel d'exercices préliminaires mis gratuitement à disposition.

**SANS PROBLÈME** pour les élèves: docile même entre des mains inexpertes, sans aucun réglage fastidieux.

**SANS PROBLÈME** d'entretien: 2 révisions annuelles gratuites par l'usine.

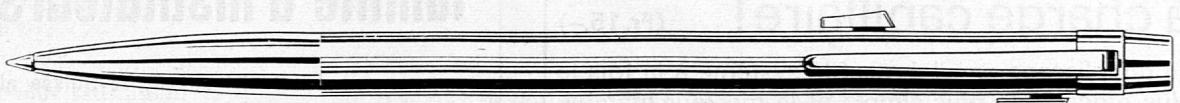
**SANS PROBLÈME** de choix: 4 modèles ultra-modernes et robustes pour tous les degrés d'instruction.

**SANS PROBLÈME** d'achat: importantes économies grâce aux conditions avantageuses accordées aux écoles.

# 2 couleurs ça...c'est pratique !

nouveau stylo à bille automatique

*bicolor 48*



**CARAN D'ACHE**

Precision suisse



argenté ou chromé Fr. 12.50  
plaqué or Fr. 22.50

accidents  
responsabilité civile  
maladie  
famille  
véhicules à moteur  
vol  
caution

assurances vie

**Mutuelle  
Vaudoise  
Accidents**  
  
**Vaudoise Vie**

**La Mutuelle Vaudoise Accidents a passé des contrats de faveur avec la Société pédagogique vaudoise, l'Union du corps enseignant secondaire genevois et l'Union des instituteurs genevois**

**Rabais sur les assurances accidents**

6 Bibliothèque  
Nationale Suisse  
13000 BERNNE

**J. A.**  
Montreux 1